



À l'attention de Monsieur Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Mairie
Place de l'Hôtel de ville
01012 BOURG-EN-BRESSE ✓

Réf. : TVu/ARo – 21/0970
Affaire suivie par : Thierry VUARAND
Direction Aménagement du Territoire
Pôle Urbanisme
04 74 24 19 21

Objet : Modification du PLU

Monsieur le Maire, *J. François*

Vous avez notifié à la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) de Bourg-en-Bresse conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Le projet de modification du PLU concerne principalement un ajustement des préconisations d'orientations d'aménagement et de programmation afin de les adapter aux réalités des contextes et les rendre plus opérationnelles.

Ces adaptations du document d'urbanisme ne sont pas en contradiction avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale et du Programme Local de l'Habitat.

La CA3B émet un avis favorable sur ce projet de modification du PLU.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Amitiés,



Guillaume FAUVET

Délégué à la stratégie Territoriale et au Foncier